



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 7 au 13 février 2015

Action institutionnelle

L'égalité entre les femmes et les hommes, principe fondateur de l'Union européenne



Pascale BOISTARD
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales,
de la Santé et des Droits des femmes,
chargée des Droits des femmes

A l'occasion d'une question de Maud OLIVIER, députée de l'Essonne, lors de la séance de questions au gouvernement du 11 Février, la secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, Pascale BOISTARD, a souligné que l'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondateurs de **l'Union européenne**. « Elle est, pour notre gouvernement, au cœur de toutes nos politiques », a-t-elle déclaré avant d'indiquer que « l'idée d'une clause de l'européenne la plus favorisée

(synthèses des 12, 17, 22 et 24 février et 9 novembre 2010) rejoint notre volonté d'unir par le droit, d'unir pour la liberté des femmes, et d'unir vers le progrès social ». « L'harmonisation doit se faire par le haut dans l'esprit de ce que propose l'association **Choisir la cause des femmes** fondée par Gisèle HALIMI » a déclaré Pascale BOISTARD qui a rappelé que c'était le message que le gouvernement porte auprès des instances européennes. La ministre a également annoncé qu'elle se rendrait à New York, le 9 mars prochain, comme elle l'a déjà fait en septembre dernier, pour « porter la voix de la France à l'ONU pour défendre la nécessité de promouvoir les libertés des femmes » (lire page 2).

Saisine du HCEfh sur le harcèlement sexiste dans les transports

Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD ont saisi le **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) au sujet des agressions physiques ou verbales subies par les femmes dans l'espace public et dans les transports en commun. Les ministres demandent au HCEfh d'examiner le harcèlement sexiste dont sont victimes les femmes dans l'espace public, en particulier dans les transports en commun, et de formuler des recommandations pour le faire reculer. Au regard des interventions et études récentes qui ont mis en évidence le harcèlement sexiste auquel les femmes doivent faire face dans l'espace public, et qui affecte leur quotidien, en particulier dans les transports, les ministres réaffirment leur volonté d'agir contre toutes les formes de violences faites aux femmes et en tous lieux. Il est demandé au HCEfh d'apporter son éclairage et de formuler des recommandations sur les réponses à donner, sur les actions à mener en direction tant des victimes et des agresseurs que des témoins et professionnel-le-s concerné-e-s. Ces propositions viendront alimenter les réflexions du Groupe de travail contre les violences faites aux femmes et les comportements sexistes dans les transports, créé en décembre 2014 (synthèse du 23 décembre) . Ce travail de lutte contre le harcèlement sexiste dans les transports a été confié à la Commission « Violences de genre » du HCEfh. Un avis devrait pouvoir être rendu public **début avril**, après son adoption en assemblée plénière.



[Retrouver l'information sur notre site](#)

Proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel

La proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel proposée par plusieurs député-e-s - dont Catherine COUTELLE et Maud OLIVIER - sera discutée en séance publique au **Sénat** les **lundi 30 et mardi 31 mars**. Les sénateurs examineront le texte adopté au mois de juillet 2014 par la commission spéciale constituée sur le sujet. Présidée par Jean-Pierre GODEFROY, cette commission avait souhaité, à l'issue de ses auditions, examiner le rapport de Michelle MEUNIER (Soc - Loire-Atlantique) et statuer sur le texte sans attendre afin de permettre son examen en séance publique. Dans son rapport, la commission insistait sur « *la nécessité d'une inscription de la proposition de loi à l'ordre du jour du Sénat à l'automne, afin que puisse être discuté en séance plénière un texte qui constitue une étape essentielle vers un changement du regard que porte la société sur les réalités de la prostitution* ». Plusieurs associations féministes se félicitent de l'action du Gouvernement dans la mise à l'agenda de la proposition de loi. Une annonce qui, hasard du calendrier, intervient alors que le procès dit « du Carlton » replace le débat autour de l'abolition de la prostitution à la une. Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochaine synthèse.

[Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

Rôle du système éducatif dans la lutte contre les stéréotypes sexistes

Une proposition de loi renforçant le rôle du système éducatif dans la lutte contre les stéréotypes sexistes a été déposée au **Sénat** par Roland COURTEAU et plusieurs de ses collègues le 19 décembre 2014. Pour les sénatrices-teurs, « *il convient d'inscrire clairement la lutte contre les stéréotypes de sexes dans les missions du système scolaire* » en modifiant le code de l'éducation. La proposition de loi fait par exemple figurer la lutte contre les stéréotypes de sexes parmi les missions du service public de l'éducation, ou reconnaît une place aux études de genre au sein du service public de l'enseignement supérieur.

[Retrouver le texte dans le dossier législatif en ligne](#)

Publication de la convention d'Istanbul au Journal officiel

Le [décret n° 2015-148 du 10 février 2015](#) portant publication de la convention du **Conseil de l'Europe** sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, signée à Istanbul le 11 mai 2011, a été publié au **Journal officiel** du 12 février.

Cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme

La [cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme \(CSW59\)](#) se déroulera du **lundi 9 au vendredi 20 mars**, au siège des **Nations Unies** à New York. Des représentant-e-s des États membres, des entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) accréditées auprès de l'ECOSOC de toutes les régions du monde prendront part à cette session. Pascale BOISTARD sera présente à New York (lire page 1). La Commission entreprendra un examen des progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, vingt après son adoption lors de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en 1995. La CSW59 mettra également en avant les défis actuels affectant la mise en œuvre du Programme d'action, ainsi que les opportunités en faveur de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015.



Dans les territoires

« Territoires d'excellence » : forte mobilisation en Midi-Pyrénées !



Le quatrième comité de pilotage des « Territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » de Midi-Pyrénées, présidé par Renaud FOURNALES, adjoint au secrétaire général des affaires régionales, et Nadia PELLEFIGUE, vice-présidente de région, s'est déroulé le 6 février à la préfecture de région. Cette réunion a permis de faire le point sur la dynamique engagée depuis deux ans en matière d'égalité professionnelle. En effet, les services de l'État, et en particulier la **délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE), ceux de la région, ainsi que les partenaires sociaux, Pôle emploi, l'association régionale des missions locales, les acteurs et actrices socio-économiques et le tissu associatif, se sont mobilisé-e-s pour l'égalité professionnelle en Midi-Pyrénées en soutenant plus d'une centaine d'actions. L'effectivité du droit dans les TPE-PME et la mixité des filières et des métiers sont au cœur de nombre d'entre elles. Deux branches se sont engagées : la métallurgie et les transports ; d'autres le seront dès 2015, notamment la filière numérique. Il s'agit d'actionner ces deux leviers pour négocier des accords collectifs sur l'égalité professionnelle, tout en menant des actions de sensibilisation à la mixité des métiers auprès du jeune public ou des personnes en recherche d'emploi : près de 500 jeunes filles scolarisées ont rencontré des femmes exerçant des métiers techniques (Airbus, EDF, SNCF, Thalès...). Près de 600 acteurs et actrices professionnel-le-s ont également été sensibilisé-e-s à la culture de l'égalité et aux stéréotypes de genre. La mobilisation se poursuit en 2015 à travers un appel à projets du Fonds social européen pour l'emploi et l'inclusion en métropole : « [Promouvoir et favoriser l'égalité et la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes](#) ».

Indre-et-Loire : hypersexualisation, pornographie et prostitution à l'heure des TIC

Dans le cadre du travail partenarial entrepris en Indre-et-Loire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et sous le pilotage de la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, une journée d'étude sur l'hypersexualisation, la pornographie et la prostitution à l'heure des technologies de l'information et de la communication (TIC) était organisée le 22 janvier à l'Université de Tours (synthèse du 23 décembre). On peut d'ores et déjà visionner sur le site de l'Université de Tours l'ensemble des vidéos et des différentes interventions comme par exemple l'exposé sur la diversité des stéréotypes sexistes de Diane ROMAN (photo). Petit bonus, on trouve sur le site de la préfecture d'Indre-et-Loire, les différents diaporamas projetés lors des interventions.



[Retrouver le dossier sur le site de l'Etat en Indre-et-Loire](#)

Egalité, non discrimination, féminisme

« Priez Dieu : elle vous exaucera »

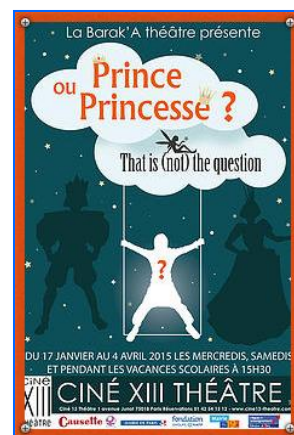
« *Les religions sont-elles réactionnaires ?* », se demande Julie PAGIS dans sa chronique de **Libération** (14 février) analysant le fait religieux comme fait social et rappelant, par exemple, que « *la matrice religieuse des événements de Mai 68 et des féminismes ultérieurs a longtemps été sous-estimée* ». Le titre de l'article fait référence à une formule utilisée par des femmes catholiques britanniques en 1911.

[Lire l'article sur le site de Libération](#)



Prince ou princesse, La fée Ministe ne se pose pas la question !

« Le roi René et la reine Martine fantasment leur futur enfant... Un petit prince vaillant et téméraire qu'ils appelleraient Parfait ? Ou une petite princesse douce et belle qu'ils nommeraient Patience ? Troublées par la fée Ministe, fraîchement accréditée et bien déterminée à ouvrir la réflexion, les fées provoqueront l'impensable : ce ne sera ni Parfait, ni Patience, ce sera Mystère ! ». **La Barak'A théâtre** présente actuellement à Paris « Prince ou Princesse ? That is (not) the question ». Selon le résumé, la pièce a les attributs du conte de fées (un roi, une reine, des fées et du mystère), de la farce (des quiproquos, de l'humour, un rythme enlevé) et du théâtre populaire (tous les âges et tous les adultes peuvent s'y retrouver). « *L'aventure de Mystère et ses parents va mettre à mal les clichés et les idées reçues sur les filles et les garçons* ».



[Pour en savoir plus sur le site de la compagnie](#)

Journées d'études « Genre, didactique, formation »



Les **mardi 8 et jeudi 9 avril** se tiendront les journées d'études « Genre, didactique, formation » organisées par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Créteil (Université Paris Est Créteil - UPEC). Ces journées d'études permettront de faire un état des lieux de l'influence des questions sur le genre à l'école (programmes, savoirs enseignés) et sur la formation des enseignants. La thématique centrale des journées est celle du genre ; elle vise à faire l'état des lieux de l'influence de ces questions dans les programmes disciplinaires, les savoirs enseignés à l'école à tous les niveaux du cursus scolaire et à dessiner des perspectives de formation des enseignant-e-s dans les nouvelles ESPE dans lesquelles tous les nouveaux personnels d'éducation doivent

acquérir des compétences professionnelles et être formés aux questions sur le genre. Des éléments de comparaison internationale seront apportés.

[Pour en savoir plus sur le site de l'UPEC](#)

La Barbe est de retour !

A part une signature dans un communiqué collectif à Noël, nous étions sans nouvelles d'elles depuis des mois (synthèse du 4 août 2014) et nous nous demandions ce que devenaient les Barbes (synthèse du 15 novembre). Saluons donc le retour du groupe d'action féministe **La Barbe** qui s'est invité le 10 février à une soirée organisée par **Le Monde** sur le thème « Où va l'économie mondiale ? ». La profession des économistes résiste brillamment à la féminisation (une femme invitée pour 17 intervenant-e-s des trois tables rondes !) et le tract lu par une des activistes « *s'est fait cinglant en sa pointe finale, feignant de se rallier aux penseur-e-s présent-e-s qui écartent de leurs débats des questions futiles, les prétendues inégalités entre les femmes et les hommes, et la pauvreté des femmes* ». A noter que le collectif s'est attiré la hargne du public, et les « mea culpa » habituels des organisateurs, rarement suivis d'effets.



La Barbe tacle également **Le Monde** pour ses contenus comme par exemple lorsque le quotidien, au sujet des attentats de janvier, interroge 26 artistes sur la liberté d'expression : « *25 étaient des hommes, une femme répondait avec son compagnon* », relève le collectif féministe.

Les combattantes de Kobané invitées de L'Humanité

Nous nous réjouissons de leur victoire dans notre dernière synthèse (6 février) : deux d'entre elles sont les rédactrices en cheffe exceptionnelles de l'édition du 11 février de **L'Humanité**. Le quotidien communiste a profité d'une visite historique à Paris pour inviter Asya ABDELLAH, coprésidente du parti de l'union démocratique (PYD), et Nassrin ABDALLA (photo), commandante de la branche féminine des unités de protection du peuple (YPJ), à prendre les rênes du journal. « Elles sont le visage de la lutte contre le fascisme religieux. Elles incarnent également le projet d'une société égalitaire, libre et démocratique, à l'opposé du califat obscurantiste de l'« État islamique », défait à Kobané », estime le journal. Asya ABDELLAH souligne dans les colonnes du journal que « ce qui concerne les femmes doit être décidé par les femmes », alors que Nassrin ABDALLA dévoile « l'un des secrets de la défaite de Daesh : la combativité des femmes ». On retrouve Asya ABDELLAH le 13 février pour une rencontre avec **Le Figaro** titrée « Les femmes kurdes ne se soumettront jamais à Daesh ».



Hommage

Décès d'Assia DJEBAR, écrivaine et académicienne

L'écrivaine algérienne Assia DJEBAR, membre de l'Académie française, est morte le 6 février à Paris. Connue pour son engagement en faveur des droits des femmes, Assia DJEBAR était considérée comme l'une des auteures les plus célèbres et influentes du Maghreb. Il y a trois ans elle avait été pressentie pour le prix Nobel de littérature. L'ensemble des journaux ont annoncé le décès de cette grande voix de l'émancipation des femmes et lui ont rendu hommage : « *L'écriture comme urgence et comme libération* » (**L'Humanité**), « *Pionnière de la langue* » (**Libération**), « *La cause des femmes et de la littérature* » (**La Croix**), etc.



Egalité dans la vie professionnelle

5^e prix du meilleur ouvrage sur le monde du travail

Le 4 février, Rachel SILVERA a reçu le **Prix du meilleur ouvrage sur le monde du travail** (Catégorie « Ouvrage écrit par un expert ») décerné par plusieurs expert-e-s (journalistes, sociologues, consultant-e-s) et organisé par l'association Le Toit citoyen. Le prix a distingué son ouvrage sur les discriminations salariales « **Un quart en moins** » (éditions **La Découverte**, synthèses des 21 février et 10 octobre 2014). « *A lire d'urgence dans les directions des ressources humaines* », s'exclament **Les Echos** qui présentent les qualités du livre. « *Ultra documenté, primé par Le Toit citoyen, une association qui réunit les élus des comités d'entreprise, cet ouvrage semble fait sur mesure pour les DRH ainsi que tous les responsables RH. Symboliquement, ces acteurs de l'entreprise l'ont choisi pour fêter l'anniversaire de la création des comités d'entreprise, qui ont 70 ans ce mois-ci* », indique le quotidien économique. Le même jour le prix décerné dans la catégorie « Ouvrage écrit par un salarié » était attribué à une salariée : Ghislaine TORMOS, avec Francine RAYMOND, pour « **Le salaire de la vie** » aux éditions **Don Quichotte**.



« Appels d'offres : les débuts timides de l'égalité femmes-hommes »

Depuis le 1^{er} décembre 2014, les entreprises répondant à un appel d'offres doivent déclarer sur l'honneur, premièrement, ne pas avoir fait l'objet, depuis au moins cinq ans, d'une condamnation pour des faits de discrimination liés au sexe et, deuxièmement, avoir mis en œuvre l'obligation de négociation sur l'égalité professionnelle (qui s'impose aux entreprises de plus de 50 salarié-e-s) (synthèses des 19 et 29 août). **Les Echos** du 11 février font le point sur cette mesure : « *à l'exception de quelques exemples emblématiques, collectivités et entreprises sont encore loin du compte* ». Le quotidien économique souligne en particulier que « *pour les PME-TPE, l'enjeu réside déjà dans la connaissance de cette nouvelle disposition* ». Et le journal d'expliquer que les fédérations professionnelles (Medef, CGPME, Fédération française du bâtiment, Capeb) font savoir que, près de deux mois après son entrée en vigueur, leurs adhérent-e-s ne semblent pas informé-e-s.

Rejet de l'accord sur l'égalité professionnelle des fonctionnaires à Bercy

Faute d'accord de syndicats représentant la majorité des personnels (**CGT** et **Solidaires**) des ministères financiers, le projet sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour la période 2015-2017 n'a pas été validé, annonce **Acteurs publics** le 10 février. « *Conséquences immédiates, certaines dispositions de l'accord prévoyant des mesures rapides ne seront pas appliquées* », souligne le site spécialisé. Hostiles au projet d'accord, Solidaires et la CGT ont dénoncé un projet sans moyens budgétaires. Dans un communiqué, la **CFDT** dit regretter « *que ces progrès soient abandonnés* », et tacle les organisations qui ont refusé de signer l'accord : « *une volonté manifestée en commun par les syndicats et l'administration aurait marqué les esprits* ». Mais selon Solidaires, « *la question des moyens n'est pas abordée. C'est un texte en forme de déclaration d'intérêt sans ambitions réelles* ».



Le groupe Accor signe les principes d'égalité des Nations-Unies



« *Sophie STABILE est parvenue à ses fins* », se réjouit Anne-Marie Rocco de Challenges [sur son blog](#). En effet, la directrice générale finances du groupe **Accor**, premier opérateur hôtelier mondial, a convaincu le PDG, Sébastien BAZIN, d'adhérer aux **Women's Empowerment Principles** (WEPS) des Nations-Unies. « *Ce programme, mis en place par ONU Femmes et le Pacte mondial des Nations Unies, a déjà été adopté par 859 entreprises du monde entier dont, en France, Total, Alcatel-Lucent et les sociétés du groupe LVMH* », rappelle la journaliste. « *Il définit sept axes pour améliorer la place des femmes au sein des entreprises. Effectif depuis le 12 février, le ralliement (d'Accor) à ce texte fera l'objet d'une signature officielle le 9 mars prochain. Objectif : faire progresser l'égalité professionnelle, notamment en termes de salaires* ».

[Consulter le site des Women's Empowerment Principles](#)

École et mixité : pour les personnels aussi

« *S'agissant de l'école de la République, il est beaucoup question, ces dernières semaines, à coup de métaphores guerrières un tantinet inquiétantes, de « professeurs sur le front », ou « en première ligne », surtout quand ils travaillent dans des établissements scolaires qualifiés de « sensibles » ou de « difficiles ».* Ce qui n'est guère souligné, c'est que sur le dit « front », si « front » il y a, ce sont majoritairement des femmes qui y sont », Martine STORTI, inspectrice générale honoraire de Education nationale, présidente de l'association **Féminisme et géopolitique**, signe une tribune dans **Libération** du 8 février pour demander le développement de la mixité des personnels scolaires.

[Lire l'article sur le site de Libération](#)

L'égalité femmes-hommes : une solution pour dépasser les crises ?

A l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, le **centre Hubertine Auclert (CHA)** organise en partenariat avec la Région Île-de-France un événement intitulé « L'égalité femmes-hommes : une solution pour dépasser les crises », le **jeudi 5 mars** au Conseil Régional d'Ile-de-France. *« Les débats actuels sur le rôle de l'école, sur les politiques de luttres contre les inégalités, sur la réaffirmation de la laïcité, sur les moyens de renforcement du lien social sur la construction de l'identité ne devraient pas faire l'économie d'une réflexion au prisme de l'égalité entre les femmes et les hommes. Car Inscrire l'égalité femmes-hommes au cœur de la société et de l'action publique contribue à la réduction des inégalités et des discriminations, au renforcement du lien social, à l'émancipation des individus et une réaffirmation de leur rôle de citoyenne et de citoyen, au développement de l'esprit critique »*, souligne l'association. Trois tables-rondes ponctueront la journée : « Eduquer à l'égalité filles-garçons, pour un apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et de l'esprit critique », « L'autonomie économique des femmes, un facteur de développement et de cohésion sociale », et « La participation des femmes à la construction de la politique de la ville ».

[Pour en savoir plus sur l'évènement](#)

« Que sont les directrices devenues ? »

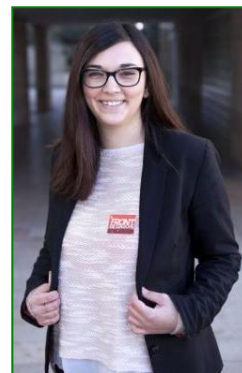
Vendredi 20 février, se tiendra à Paris une séance du séminaire « Sexe et genre » organisée par l'**Institut Emilie du Châtelet (IEC)** sur le thème « Que sont les directrices devenues ? Le paradoxe de la masculinisation des fonctions de direction dans le secondaire après 1945 » par Marlaine CACOUAULT, professeure émérite de sociologie (Université de Poitiers). *« La fondation du lycée et du collège public de jeunes filles en 1880 et le refus de la mixité chez les élèves et les professeurs, entraînent la création de postes de direction pour les femmes. Il s'agit au début du 20e siècle et dans l'entre-deux guerres de l'une des rares fonctions d'encadrement qui leur sont accessibles. Or, la proportion des directrices baisse de manière significative après la dernière guerre et à mesure que la mixité se généralise dans le secondaire au fil des années 1960 et 1970. Comment expliquer ce phénomène ? »*. La sociologue montrera « comment les supérieurs hiérarchiques manifestent à l'égard des directrices de lycées de filles des attentes qui ne sont pas neutres du point de vue du genre et comment les attentes à l'égard des proviseur-e-s évoluent dans un contexte de mixité et sous l'effet des changements organisationnels qui marquent les dernières décennies ».

[Pour en savoir plus sur le site de l'IEC](#)

Parité et vie politique

Une nouvelle génération de femmes se présente aux élections départementales

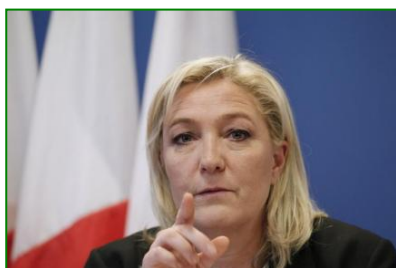
Sous le titre « *Départementale. Le bal des débutantes* », le **Magazine du Parisien** du 13 février se penche sur des nouvelles venues en politique. *« Pour les élections des 22 et 29 mars, chaque parti doit présenter un binôme composé d'un homme et d'une femme »*, rappelle le journal. *« L'occasion de se lancer en politique pour les trois candidates que nous avons rencontrées »* : Martine DEDIEU candidate divers droite à Dax (« *La vie, je la connais* »), Sarah SZYMANSKI du Parti socialiste, candidate en Lorraine (« *Je ne serai pas une potiche* ») et, Amandine RUNFOLA (photo), pour le Front de gauche dans l'Hérault (« *J'ai voulu faire quelque chose* »). *« Elles incarnent le renouveau politique »*, estime le journal. *« Deux mille cinquante-quatre femmes, soit autant que les élus masculins, sont appelées à siéger aux conseils départementaux, après les élections »*.



Les droits des femmes rempart contre l'extrême droite ?

« En quoi la lutte pour les droits des femmes est-elle un rempart contre l'extrême droite ? », se demande **L'Humanité** quelques jours après le colloque organisé par le **Collectif national des droits des femmes** (CNDF) fin janvier (synthèse du 6 février). Après les résultats de l'élection partielle du Doubs, le quotidien publie les points de vue de Suzy ROJTMAN, porte-parole du CNDF (« *Le mouvement féministe a obtenu des victoires historiques* »), Luz MORA, membre de l'association **Vigilance et initiatives syndicales antifascistes**

(Visa) (« *Les mesures du FN sont aussi inégalitaires qu'inefficaces* »), et Elisabeth ACKERMANN, membre de la commission droits des femmes-féminisme du **PCF** (« *Il est essentiel de s'attaquer aux rapports de domination* »). Signalons ici la tribune de Cécile ALDUY, professeure de littérature à l'Université de Stanford, publiée dans **Libération** du 10 février sous le titre « [Marine LE PEN pique les concepts de ses adversaires pour les dévoyer](#) ». Selon elle la présidente du Front national (photo) « *a fait un coup de force sémantique : la laïcité devient le garant de l'identité chrétienne de la France. Elle a récupéré et perverti de la même manière les notions de féminisme ou d'Etat* ».



[Retrouver les trois contributions sur le site de L'Humanité](#)

Egalité dans la vie personnelle et sociale

« Du Corps imaginaire à la singularité du corps : le féminin en question »

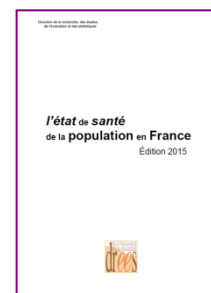
Poursuivant ses travaux et ses recherches sur la place de la femme en situation de handicap dans la société, notamment lors de la maternité, la venue de l'enfant différent, et la sexualité, l'association **Femmes pour le dire, femmes pour agir** (FDFA) propose un colloque sur le corps de la femme singulière le samedi 11 avril. « *Quel est le poids du regard des autres dans la construction de l'image du corps et de l'estime de soi quand on est femme et handicapée ? Comment conjuguer handicap et féminité ? Quelle intimité pour la femme handicapée ? Quelles perceptions le monde des « valides » a du corps de la femme en situation de handicap ?* ». Ce colloque tentera de répondre à ces questionnements essentiels en donnant la parole aux femmes handicapées elles-mêmes et en menant une réflexion dans un dialogue interdisciplinaire.

[Retrouver l'information sur le site du FDFA](#)

Des disparités persistantes entre les femmes et les hommes en matière de santé

Au regard des principaux indicateurs dans ce domaine, « *l'état de santé en France se révèle globalement favorable, comparé aux autres pays développés* », indique la **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques** (DREES) dans son sixième rapport sur l'état de santé de la population en France, publié le 12 février, tout en faisant le constat de disparités sociales importantes persistantes, notamment entre les femmes et les hommes, entre les régions et entre les différentes catégories sociales. On retrouvera comme à chaque édition des indicateurs thématiques comme par exemple la « Santé de la reproduction et périnatalité ».

[Retrouver le rapport sur le site du ministère de la santé](#)



Belgique : un cadre pour les mères porteuses

Outre-Quévrain, le Sénat se penche depuis le 9 février sur la filiation légale, la parenté sociale et la gestation pour autrui (GPA), les « mères porteuses ». « *On se dirige vers une légalisation, assortie de sérieux garde-fous* », indique **Le Soir** du 9 février qui souligne également que pour le Sénat, s'approprier les débats éthiques c'est « *une façon d'exister* »...

Lutte contre les violences

Prise en charge par « Voix de Femmes » des personnes concernées par un mariage forcé

Une « Etude statistique sur la prise en charge par l'association Voix de Femmes des personnes concernées par un mariage forcé », vient d'être rendue publique par l'**Institut national d'études démographiques (INED)**. Cette communication est basée sur une étude quantitative et qualitative auprès d'une association militante contre les mariages forcés en Ile de France, **Voix de Femmes**. Elle porte sur l'analyse des situations de domination familiale et sociale de femmes en risque de mariage forcé, ou qui ont déjà été mariées de force par leurs familles, issues de différents courants migratoires en France (étude réalisée en coopération avec Christelle HAMEL de l'INED), en 2012-2013, avec le soutien du **ministère chargé des droits des femmes**. Cette recherche illustre la tension entre les perceptions subjectives de ces femmes et les différentes facettes de domination familiale mais également sociale et économique qui entravent leur accès à l'autonomie. Ayant des conséquences violentes pour ces femmes, ce conflit est révélateur d'un processus de changement social (à la fois au sein des minorités, que dans les pays d'origine) qui se heurte aux expériences de précarité sociale et économique de ces femmes, parfois confrontées à la discrimination et au racisme. Elle rend compte également des résistances mises à l'œuvre autant par ces jeunes femmes, que par l'association concernée, à travers des actions concrètes (recherche d'hébergement, accompagnement juridique), mais également des actions de sensibilisation de l'association, notamment dans les écoles.



[Retrouver l'étude sur le site de l'INED](#)

La Belgique célèbre le V-day



« *La Saint-Valentin est le jour de l'amour et du romantisme mais également le jour où le mouvement V-Day entend, à travers le monde entier, pour mettre l'accent sur la lutte contre la violence sexuelle à l'égard des femmes* ». En Belgique, l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH)** s'associe à la volonté d'attirer l'attention sur cette injustice qui reste trop souvent taboue. « *Des équipes multidisciplinaires doivent être déployées afin que les victimes de violence sexuelle bénéficient d'une aide et de soins spécialisés, mais aussi dans le but de recueillir des éléments de preuves et ainsi de ne pas laisser les auteurs impunis* », demande l'IEFH dans un communiqué diffusé le 13 février. Le V-Day est un mouvement mondial créé en 1998 par Eve ENSLER, l'auteure des « Monologues du Vagin », visant à mettre un terme à toutes les formes de violence faites aux femmes (synthèse du 7 janvier 2013).

[Lire le communiqué complet sur le site de l'IEFH](#)

Nous reviendrons dans notre prochaine synthèse sur les retombées (réactions, articles et tribunes) suite au procès devant le tribunal correctionnel de Lille où comparaissent 14 prévenus pour « proxénétisme aggravé »

Culture, communication

Quatrième édition du festival « Elles résistent »

Le Festival « Elles résistent » se tient cette année du **mardi 17 au samedi 21 février** à La Parole errante à Montreuil contre toutes les violences faites aux femmes, aux filles, aux lesbiennes. Collectif féministe créatif, mouvant et politique, le festival « Elles Résistent » a été créé en 2012. Le collectif se recompose chaque année pour, durant une semaine de festival proposer un espace pour se retrouver, échanger, donner à voir des spectacles créés par des artistes sur des thématiques dénonçant l'oppression des femmes, des filles, des lesbiennes et donnant des possibilités de résistances. Cette année, le festival dénonce et résiste aux guerres, aux viols dans la famille, et tisse des liens avec des militantes féministes en lutte du monde entier.

[Retrouver le programme sur le site du collectif](#)

« La Berlinale se conjugue au féminin »



« La 65^e édition du Festival du film de Berlin accorde une place de choix aux femmes, ainsi qu'au thème de la mémoire, très présent dans les films en début de compétition », explique **La Croix** du 10 février. « Dieter Kosslick y tenait, il l'a fait. Alors que le cinéma allemand redouble d'efforts pour promouvoir davantage les films réalisés par des femmes, le directeur du Festival de Berlin était fier d'annoncer, à l'ouverture de la manifestation que 114 films sur

300 étaient réalisés par des femmes » « Un chiffre encourageant », estime le journal (photo : la nièce du réalisateur iranien Jafar PANAHİ, avec l'Ours d'or de la Berlinale pour « Taxi »)

Samia OROSEMANE : une autre religion...

« Merci de choisir une autre religion »... Depuis le mois d'octobre, la petite vidéo de Samia OROSEMANE fait parler d'elle sur la Toile. Ce sont les Suisses et les Belges qui en parlent le mieux : « dans le parcours de son auteure, une Française d'origine tunisienne qui fait du stand up en hijab, il y a bien plus que ces 25 secondes hilarantes et graves » (**Le Temps** du 19 janvier, « Humoriste voilée »), « L'humoriste musulmane et voilée s'adresse avec humour aux djihadistes et bouscule nos préjugés » (**Le Soir** du 26 janvier, « Rire sans voile »).



[Retrouver la vidéo de Samia Orosemane](#)

Romance et émancipation féminine dans le désert



Publié par les éditions **Talents Hauts**, le nouveau roman d'Agnès LAROCHE, « Marjane et le sultan », emmène les jeunes lecteurs et lectrices au cœur du désert pour une aventure où se mêlent romance et émancipation féminine. Le livre raconte l'histoire de « Marjane qui à 17 ans dirige l'atelier de tissage familial. « Jusqu'ici préservée d'un mariage précoce, elle s'y voit contrainte par la mort prochaine de son père. En effet, dans le sultanat d'Aroum, en 1898, les femmes ne peuvent hériter de leurs parents. Révoltée par cette loi absurde, Marjane décide de se rendre auprès du jeune sultan Bahman. Leur entretien ne se passe pas comme prévu et, alors que la jeune femme pense s'être attirée les

foudres du sultan, il accepte de se joindre à elle pour une aventure en plein désert : s'ils parviennent ensemble au sommet du mont Irouz, le sultan acceptera de réviser la loi ».

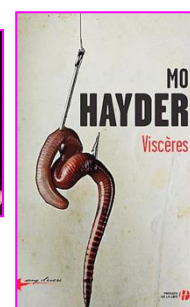
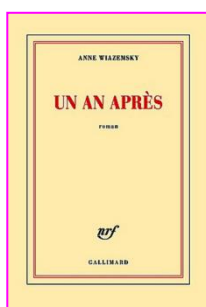
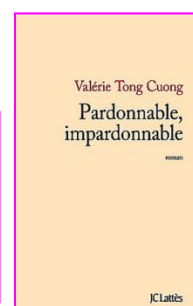
« Bertha VON SUTTNER, Amazone de la paix »

Marie-Claire HOOCK-DEMARLE publie aux presses universitaires **Septentrion** « Bertha VON SUTTNER (1843-1914) Amazone de la paix ». « Née dans « le monde d'hier » cher à son compatriote Stefan Zweig », indique le résumé de la maison d'édition, « morte le 21 juin 1914 à la veille du déclenchement d'une guerre qu'elle appelle Weltkrieg, Bertha VON SUTTNER témoigne d'un parcours hors du commun dans un moment crucial où s'amorcent les conflits générés par les militarismes et les nationalismes menant inexorablement à la catastrophe. Arpenteuse d'Europe, voyageuse du Nouveau Monde, elle voit dans "l'américanisation du monde" une raison de construire dans la paix et la coopération mutuelle une Europe en devenir capable de s'opposer à la « course à la ruine » du continent. Initiatrice de nombreuses institutions encore existantes - Tribunal international/Cour d'arbitrage de La Haye ou Bureau International de la Paix à Berne, elle sera la première femme à obtenir le Prix Nobel de la paix qu'elle avait suggéré à Alfred NOBEL, dont elle fut la secrétaire ».



Les femmes de caractères de la rentrée littéraire

« Elles écrivent comme elles respirent, nous captivent au fil des mots, jonglent avec nos émotions... Pour bien commencer l'année, on dévore les histoires de ces romancières capitales », sous le titre « Rentrée littéraire, 6 femmes de caractères », **Madame Figaro** du 2 janvier nous présentait six livres. « Vernon subutex » (**Grasset**) de Virginie DESPENTES, (« La cyber vie »), « Dix-sept ans » (**Grasset**) de Colombe SCHNECK (« Une révélation », synthèse du 31 janvier), « Pardonnable, Impardonnable » (**JC Lattès**) de Valérie TONG CUONG, (« Mission rédemption »), « La gaieté » (**Stock**) de Justine LEVY, (« Fini le blues »), « Un an après » (**Gallimard**) d'Anne WIAZEMSKY (« Le passé recomposé ») et « Viscères » (**Presses de la Cité**) de Mo HAYDER, (« Noir c'est noir »).



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>